

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
MAIRIE DE LABOULE
24, place de l'Eglise
07110 LABOULE
04 75 88 98 62
mairie@laboule.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 JUIN 2024 A 20H

L'ordre du jour est le suivant :

- Validation des candidatures au Coup de pouce « gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier » et constitution d'un groupement de commande par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNRMA) ;
- Remboursement des frais de raccordement télécom du 41, impasse des Granges ;
- Vente à terme des parcelles AK 191 à 195 ;
- Ouverture d'un poste de secrétaire de mairie à 21 heures hebdomadaires ;
- Choix d'un(e) délégué(e) au Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes (SIVTA) ;
- Choix d'un(e) délégué(e) au PNRMA ;
- Choix d'un(e) délégué(e) suppléant(e) au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) ;
- Questions diverses.

Il est rappelé que le public n'est pas autorisé à prendre la parole pendant les délibérations.

Laboule, le 11/06/2024

Françoise GALLET
MAIRE

